

*AREC31 - Canton de Villemur, christian Teyseyre, ed. Empreinte
Eglises et chapelles du canton de Villemur- sur Tarn
Mairie de Villemur - 10 janvier 2012 - Présentation et signature.*

J'exprime mes remerciements à M. le Maire de Villemur pour l'organisation de cette séance de présentation de notre livre récemment publié.

Je vous remercie Mesdames, Messieurs, adjoints et membres du conseil municipal, des associations du Villemur Historique (AHV) et des Amis de l'Art Sacré du Villemurois (ASV), le P. Philippe Bachet, curé de Villemur, les souscripteurs et amis, de me faire l'honneur et l'amitié de votre présence pour la réception de cet ouvrage, consacré au canton de Villemur-sur-Tarn, tout particulièrement à ses églises et chapelles.

Beaucoup d'entre vous l'ont pressenti et découvert en parcourant le livre, c'est en fait l'histoire de ce pays qui est votre qui est ici présentée de quelque façon. Cette parution participe d'un acte de transmission et traduit le projet de servir la mémoire collective du Villemurois.

Cet ouvrage prend place dans la collection de l'AREC – Association de Recherche sur les Eglises et chapelles de la Haute-Garonne, fondée par Mgr Jean Rocacher lorsqu'il était professeur d'histoire de l'art à l'Institut Catholique de Toulouse. L'objectif consiste à présenter les églises d'un canton selon deux approches conjointes : celle de l'histoire et de l'histoire de l'art. Double approche s'éclairant l'une l'autre (les documents d'archives d'une part et le relevé archéologique de l'édifice d'autre part)

La présentation de chaque commune ou partie de commune, avec son église paroissiale, suit un plan précis et rigoureux permettant de se repérer facilement dans l'ouvrage – à savoir :

- des éléments d'Histoire générale, civile et religieuse.
- l'histoire de l'église – de l'édifice lui-même
- la description de l'église, du bâtiment – tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, son mobilier - présentation relevant de l'histoire de l'art
- des additifs (c'est un plus de cette édition par rapport aux éditions précédentes), avec des notes historiques au sujet des presbytères, cimetières, écoles congréganistes ...toutes choses en lien avec la vie d'une paroisse (ainsi les cinq écoles congréganistes au XIX^e siècle, présentes à Villemur, Bondigoux, Mirepoix, Villematier, Magnanac)
- ce sont aussi les églises disparues – pour Villemur : l'église Saint Jean et Saint-François des capucins, Canet des Filhols et Favayroles sur les coteaux – et la paroisse Sainte-Escalette (aujourd'hui sur la commune de Villematier)...Sainte Rafine sur la commune de Villemur (rive gauche), Saint Corneille pour le Born et Le Fraïsse sur la commune de Bondigoux.
- Il faut aussi mentionner les utiles délimitations des paroisses et le descriptif des procédures administratives de construction avant, comme après la Révolution.

1 / Ce travail, dans une approche attentive aux requêtes de la recherche historique, fait mention des sources, fait place à la critique des documents, souligne les contextes, interroge les récits et traditions reçues. Démarche rigoureuse et précieuse pour ceux et celles qui prolongeront ce travail aujourd'hui et demain.

Des notes abondantes en effet fournissent les références des documents consultés et apportent des précisions ou des informations complémentaires.

Comme vous le savez, des difficultés dans l'organisation des notes sont apparues lors de la mise en page et se retrouvent avec quelque inconvénient dans l'édition. Nous avons établi un tableau de correspondance pour faciliter leur lecture.

2 / Ce travail engagé sur ce canton s'inscrit à la suite des travaux antérieurs – remarquables d'Amédée Sevène, des notices publiées par Marcel Peyre, comme aussi des recherches de devanciers : Jeannette Lagarde, Georges Labouysse, Véronique Gayraud sans oublier les contributions récentes de Mme Pilar Jimenez et les publications de l'Association du Villemur Historique (AVH), notamment sur les églises de Villemur-sur-Tarn.

Ce travail a aussi bénéficié de multiples concours que je veux saluer : en tout premier lieu, la très précieuse collaboration de M. Bernard Rousse, aujourd'hui président de l'Association des Amis de l'Art Sacré du Villemurois (ASV),

Ce travail a reçu avec gratification en différents domaines les avis d'historiens (je mentionnerai en particulier pour Bondigoux : les médiévistes. Gérard Pradalié et Régis de la Haye, comme aussi pour la question d'une hypothétique léproserie à La Magdelaine et celle des chemins de pèlerinages et de Compostelle, l'avis de M. Didier Paya et Mme Denise Péricard-Méa).

Il me faut aussi mentionner les aides locales, membres correspondants dans les différents villages ou hameaux du canton. pour les indications qu'ils nous ont fournies.

Je veux remercier chaleureusement tous ceux et celles qui de quelque façon ont accepté d'être associés à cet ouvrage et d'apporter quelque concours. Plusieurs sont ici présents ce soir.

3 / Le fait qu'il s'agisse d'un canton présente une richesse par rapport à la seule monographie locale, faite sur une seule commune. parce qu'une telle approche – vous avez pu le constater - notamment dans la lecture de la présentation générale - met en perspective, donne à comparer, fait entrevoir des mouvements semblables, révèle les mêmes influences, fait apparaître les mêmes acteurs, traduit une même culture d'un moment.

On relèvera en particulier

- la translations d'églises, les 2 de la rive gauche (sainte-Escariette, fin XVII^e siècle et La Magdelaine fin XVIII^e siècle), et de la rive droite à Mirepoix fin XIX^e-début du XX^e.

- les reconstructions de trois églises qui ont eu lieu, en dix ans à peine, à la fin du XVIII^e siècle, juste avant la Révolution à La Magdelaine, Sayrac, Puylauron

- les reconstructions de la deuxième moitié du XIX^e siècle, considérables pour ce canton - 4 églises sur 10- à savoir : Villemur, Layrac, Bondigoux, Mirepoix –

A cela il faut ajouter l'exhaussement de Magnanac et de Sayrac, l'agrandissement de Villematier et du Terme.

On pourrait aussi relever la forte implantation cathare dans le Villemurois, comme une exposition l'a récemment présenté à Villemur grâce aux données rassemblées par Mme Pilar Jimenez, ou encore la position protestante bien connue de la cité de Villemur,

C'est aussi la forte revendication communale qui marqué tout le XIX^e siècle, dans l'ensemble des communautés foraines de la grande commune de Villemur, traduisant des attentes communautaires, comme aussi des difficultés éprouvées du vivre ensemble dans une grande famille, car la grande commune de Villemur est bien à l'image d'une famille nombreuse.

Richesse d'autant plus perceptible quand on considère l'unité extraordinaire et exceptionnelle que constitue cette géographie avec 8 églises de plaine (et Sayrac en retrait) et Le Born sur les coteaux On doit ce fait à l'unité administrative tout à fait particulière qui a perduré, traversant les siècles :

*le consulat de Villemur jusqu'à la Révolution qui correspondait à tout le canton actuel sauf Le Born et Mirepoix – Layrac, se trouvant dans un statut mixte, étant pris en charge par la communauté de Villemur – soit 9 églises sur l'espace du canton (sans compter Puylauron aujourd'hui de la commune de Varennes qui appartenait à ce même consulat de Villemur)

* au long du XIX^e siècle jusqu'en 1870 et la création de nouvelles communes [Bondigoux, puis La Magdelaine, et plus tard Villematier] , jusqu'alors, la commune de Villemur représente les ¾ du

canton et a la charge de 7 églises /10 : Villemur, Bondigoux, La Magdelaine, Villematier, Sayrac, Magnanac, Le Terme.

Ces églises comprennent le plus souvent au moins 3 et parfois 4 générations connues et repérables dans le temps - églises situées sur le même lieu - toutes nous semble-t-il, sauf Bondigoux, La Magdelaine, et Mirepoix.

- toutes ces églises sont de vieilles églises attestées au XI^e-XII^e siècle attestant l'influence et le rayonnement des seigneurs de Villemur.

Possessions des grandes abbayes : Saint-Sernin (pour Layrac et la Magdelaine), Conques (pour Sayrac et le Born), Moissac (pour Bondigoux et Villematier)

des chapitres de la cathédrale: celle de Saint-Etienne de Toulouse (au Terme), de Saint Théodard de Montauban (au Born), l'Ordre de Saint-Jean-de Jérusalem (à Magnanac)

- toutes ces églises ont été à reconstruire après les guerres civiles et religieuses, au début du XVII^e siècle. [les dates sont souvent méconnues sauf pour Villemur 1613 et 1673 et Villematier, en 1616].

- la plupart à nouveau ont été reconstruites entièrement dans la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle. Nous les avons tout à l'heure mentionnées.

L'église du Born avec ses traces des campagnes successives de construction témoigne de son ancienneté exceptionnelle (avec des chapiteaux attribués à l'époque romane) et de sa traversée des âges.

Notre travail a du prendre quelque distance avec des interprétations insatisfaisantes et par la suite trop souvent admises et reproduites : erreurs d'interprétation qui se produisent inévitablement en isolant un fait documentaire et en extrapolant un élément connu. [*soit par méconnaissance des autres documents, soit parce que ce que ce document s'est trouvé isolé des autres*] :

*Sayrac et sa date de construction [*la pierre de fondation d'une chapelle devenue pierre de fondation de l'église*]

*Magnanac et une translation d'église avancée qui ne peut pas avoir eu lieu. Ceci est maintenant assuré [*méprise au sujet de la donation d'un terrain par la famille de Naurois pour édifier une chapelle et leur chapelle cémétériale et non l'église elle-même*]

Nous nous sommes gardé de cultiver les hypothèses en échafaudant des possibles – crédibles certes, mais gratuits, de toute façon non assurés et pris par la suite pour vérité historique, ainsi l'hypothétique léproserie de La Magdelaine ou la légendaire notoriété de Mme Oldekop ou les fameux chemins de pèlerinage.

Bondigoux constitue le dossier historique le plus complexe à cause des deux dénominations Lobaressés et Bondigoux, qui apparaissent comme deux lieux distincts avec une église en chacun des lieux. Nous avons repris le dossier présenté par Mme Lagarde, essayant de comprendre les pièces du puzzle, avec les éclairages nouveaux de M. Gérard Pradalié et de M. Régis de la Haye. Nous ne pensons pas avoir clos le dossier. Trop d'incertitudes demeurent. Nous exprimons le souhait que quelque historien fasse progresser la connaissance de cet espace bondigounais et lever les énigmes rencontrées

Grâce au concours de M. Michel Lauzeral, nous pensons avoir fait progresser la connaissance de la paroisse de Sainte-Escariette, disparue à la Révolution et permis la localisation de ses deux églises successives.

Pour clore cette présentation : je voudrais dire - qu'hier comme aujourd'hui - on ne peut parler des églises comme de bâtiments à considérer seulement comme édifices, vestige du passé, patrimoine monumental, objet de conservation.

Ces édifices sont en relation avec la vie des communautés d'hier à aujourd'hui.

Les communautés villageoises se sont le plus souvent construites auprès de ces églises : La Magdelaine à l'évidence... mais aussi toutes ces églises isolées, un peu à l'écart de l'habitat : Mirepoix (et ses 2 églises successives), Sayrac, Villematier, Le Terme soulignent plus encore qu'on ne l'entrevoit

généralement, comment ces communautés se sont établies dans la mouvance d'une église, se constituant près d'elle.

Certaines inexactitudes pourront apparaître ou bien des informations nouvelles se trouveront connues. N'hésitez pas à m'en faire part. Ceci pourra faire l'objet d'une manière ou d'une autre d'une communication « *en complément* », notamment sur les sites personnels ou associatifs (le *tisserand de Sayrac* et celui de l'AREC), comme aussi l'objet de quelque document additif complémentaire.

Demain des jeunes aimeront encore se pencher sur tel aspect de notre histoire commune. Il y a bien à faire. Je ne dirai rien du trésor que constituent les registres des délibérations de la communauté, puis de la commune de Villemur. Les registres notariés, quant à eux, restent une mine à exploiter et à explorer [dans la ligne du travail mené pour une part par M. Jean-Charles Rivière et tant d'autres chercheurs locaux].

Pour l'heure, je souhaite que chacun trouve son bonheur à la lecture de ce livre.

Je sais par des lecteurs ce souhait pour une part exaucé. Je me réjouis d'avoir servi ce que j'ai appelé volontiers notre « patrimoine commun », mais, par cette expression, vous l'avez compris, je n'entends pas seulement identifier et désigner ces édifices, bien communal et commun, mais ce qu'ils symbolisent en fait, à savoir le vivant témoignage d'un autre patrimoine : immatériel, humain et spirituel.

© CT